

EMPÊCHER L'ERREUR HISTORIQUE

epuis Bruxelles, le président de la République, interrogé sur la situation en France dans le contexte de la grève contre son projet sur les retraites, a parlé de « réforme historique ». Invité à réagir, au nom de la confédération, j'ai mis en garde contre le risque que ne soit plutôt commise une erreur historique.

Ces derniers jours, que ce soit dans le cadre d'une réunion bilatérale ou, ce jeudi 19 décembre, lors de la réunion multilatérale entre le gouvernement, conduite par le Premier ministre, et les organisations syndicales et patronales, nous avons eu l'occasion d'expliciter ce que nous entendions par là.

Depuis plusieurs mois, nous expliquons en effet que le projet de système universel par points conduit inévitablement à un régime unique sous tutelle de l'État.

Et, inévitablement celui-ci arbitrera en dernier ressort en fonction des contraintes financières et de la pression exercée par le patronat, brandissant le chantage à l'emploi. Nous l'avons dit en sortant de la réunion multilatérale, face à la presse. Nous venions d'assister à ce que seront demain

les discussions récurrentes, chaque année, sur l'équilibre du système des retraites: toute évolution relative aux droits à la retraite (pénibilité, retraite progressive, minimum de pension, par exemple, évoqués par le Premier ministre) générant un coût devra être intégrée dans les conditions de l'équilibre financier. On va vers un système où on demanderait que le système de retraite s'autofinance, que les salariés autofinancent les éventuelles évolutions des droits à la retraite. Or, dès que l'on propose une autre piste que celle de l'allongement de la durée d'activité, la réponse est non par avance, sachant que le patronat monte immédia-

tement au créneau contre toute augmentation soit des salaires, soit des cotisations, autrement dit des recettes.

Dès le mois de juillet, ayant pris connaissance du rapport du Haut-commissaire Jean-Paul Delevoye, nous avions mis en garde contre une réforme paramétrique permanente aux mains des gouvernements. Avec l'âge d'équilibre et son système de malus, nous y sommes. C'est même la première mesure qui entrerait en vigueur pour toutes et tous, dès 2022. Il sera aisé à l'avenir de jouer sur ses propres paramètres (borne d'âge, pourcentage du malus avant l'âge et du bonus au-delà) et d'y ajouter ensuite les paramètres du régime unique par points (valeurs du point, taux de rendement, assiette des cotisations, taux des cotisations). Quelle confiance accorder aux garanties annoncées

à ce sujet, alors que ce même gouvernement est celui qui, en 2018, a décidé de désindexer les pensions de l'inflation? Il est encore temps pour celles ou ceux ayant quelque illusion d'ouvrir grand les yeux.

En tout cas pour FO, si pause il devait y avoir elle doit venir du gouvernement. À lui d'ap-

Amplifier et élargir cette mobilisation au niveau interprofessionnel

puyer sur le bouton stop. Pour ce qui nous concerne, nous sommes déterminés, nous ne voulons pas de ce régime unique par points. La mobilisation pour FO, elle est maintenue, elle sera maintenue. Il n'y a pas de pause. Nous avons appelé à continuer de réunir les salariés, les assemblées générales et à soutenir ceux qui sont en grève et reconduisent la grève. Il faut être en capacité d'amplifier et d'élargir cette mobilisation au niveau interprofessionnel pour gagner, œuvrer sans relâche au rassemblement de l'ensemble des salariés, femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, de tous corps de métiers, public et privé.

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr